DÉCLARATION CONJOINTE SUR LA SITUATION

DES DROITS HUMAINS AU BURUNDI

SOS-Torture Burundi et le Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne soulignent leur profonde inquiétude face à la persistance des graves violations des droits humains au Burundi. Les informations documentées par SOS-Torture/Burundi entre mai et octobre 2026 font état de **110 cas de violations**, dont 61 atteintes au droit à la vie, 16 arrestations et détentions arbitraires, 14 atteintes à l'intégrité physique, et 19 enlèvements et disparitions forcées. Les auteurs présumés de ces violations sont des membres de la milice Imbonerakure, ligue des jeunes du parti au pouvoir CNDD-FDD, ainsi que des agents de la police et du Service national de renseignement (SNR). Ces chiffres, qui ne reflètent vraisemblablement qu'une partie de la réalité compte tenu des difficultés d'accès à l'information et de la crainte de représailles, témoignent de la persistance d'un climat marqué par l'insécurité, les atteintes aux libertés fondamentales, et l'impunité.

Au-delà de ces statistiques, plusieurs situations emblématiques suscitent une vive préoccupation et appellent une attention particulière. Les menaces pesant sur la sécurité et les droits fondamentaux des Banyamulenge, les restrictions de l'espace civique, ainsi que la situation de l'opposant Agathon Rwasa, évincé de la direction du CNL en 2024 et empêché de se présenter aux élections de 2025, et de ses partisans, illustrent les difficultés persistantes en matière de protection des minorités, de pluralisme politique et de respect des libertés démocratiques. Les pressions et les entraves visant les acteurs politiques, les défenseurs des droits humains, les journalistes, et les organisations de la société civile contribuent à fragiliser davantage l'espace démocratique.

Dans la perspective de la prochaine échéance présidentielle de 2027, la persistance de cette situation suscite de graves préoccupations. Les élections législatives et locales de 2025 se sont

Pour toute communication
communications@sostortureburundi.org
media@rwchr.org

tenues dans un contexte marqué par l'absence de véritable compétition politique et des interrogations quant à la transparence du processus électoral, notamment en raison de l'exclusion de plusieurs figures majeures de l'opposition. La persistance des intimidations, des arrestations arbitraires, des actes de violence et des restrictions aux libertés publiques fait craindre une nouvelle détérioration de l'environnement électoral, susceptible de compromettre la tenue d'un scrutin libre, inclusif, transparent et crédible. Aucun processus démocratique ne peut être véritablement légitime dans un environnement caractérisé par la peur, l'exclusion, et la répression des voix dissidentes.

Face à cette situation, SOS-Torture Burundi et le Centre Raoul Wallenberg réitèrent l'obligation des autorités burundaises de se conformer à leurs engagements et obligations aux niveaux national, régional et international en matière de respect, de protection et de promotion des droits humains, et les appellent à donner suite aux recommandations suivantes :

- Mettre immédiatement fin aux exécutions extrajudiciaires, aux actes de torture, aux enlèvements et aux disparitions forcées, et diligenter sans délai des enquêtes effectives, indépendantes, et impartiales afin que les auteurs présumés, y compris les membres des Imbonerakure, de la police et du SNR, quels que soient leur rang ou leur fonction, soient traduits en justice et que les victimes et leurs familles obtiennent réparation.
- Libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues arbitrairement, notamment les prisonniers d'opinion et les opposants politiques, et garantir le respect des droits de la défense ainsi que des garanties d'un procès équitable.
- Garantir la protection de toutes les communautés, notamment les Banyamulenge, contre toute forme de discrimination, de violence et de persécution, et prévenir et sanctionner les discours de haine à leur encontre.
- Mettre fin aux restrictions de l'espace civique et garantir les libertés d'expression, d'association, de réunion pacifique et de participation politique, en levant les entraves imposées aux partis d'opposition, aux médias indépendants et aux organisations de la société civile.
- Garantir, en vue de l'élection présidentielle de 2027, un climat électoral pacifique et inclusif, assurer la transparence du processus électoral et respecter les droits et libertés de

tous les acteurs politiques et des citoyens, notamment en garantissant l'indépendance de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et le droit de tout candidat éligible de se présenter.

- Mettre fin à toute implication de la milice Imbonerakure dans des missions de sécurité ou de maintien de l'ordre, procéder à son désarmement et soumettre la police et le SNR à un contrôle judiciaire et parlementaire effectif.
- Coopérer pleinement avec le Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Burundi, notamment en l'autorisant à se rendre dans le pays.

Les deux organisations appellent par ailleurs les Nations unies, l'Union africaine, l'Union européenne, et les partenaires internationaux du Burundi à :

- Renforcer leur surveillance de la situation des droits humains au Burundi, notamment en soutenant le mandat du Rapporteur spécial des Nations unies ;
- Maintenir une pression diplomatique en faveur de la lutte contre l'impunité et veiller à ce que leur coopération avec les autorités burundaises s'accompagne d'engagements concrets et vérifiables en matière de droits humains.

Les deux organisations interpellent également le gouvernement du Canada. Alors que la situation des droits humains au Burundi demeure alarmante, elles l'exhortent à cesser les renvois de demandeurs d'asile burundais vers le Burundi, conformément au principe de non-refoulement consacré par le droit international, et à garantir à chaque personne un examen équitable et individualisé de sa demande de protection, tenant pleinement compte des risques de persécution, de torture et de disparition forcée auxquels elle s'exposerait en cas de retour.

SOS Torture Burundi et le Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne rappellent que la stabilité politique et la paix durable ne peuvent être construites au détriment des droits fondamentaux. Elles appellent les autorités burundaises à faire du respect de la dignité humaine, de l'État de droit, et du pluralisme démocratique une priorité absolue.

Le respect des droits humains n'est pas une option, mais une obligation. Le silence face aux violations nourrit l'impunité.

Pour toute communication
communications@sostortureburundi.org
media@rwchr.org